



Tunis Re
...à la hauteur de vos risques

Rapport D'Activité 2019

FitchRatings
AA-(tun)

A.G.O du 21 Mai 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration : Madame Lamia BEN MAHMOUD*

ADMINISTRATEURS	REPRESENTANT
ETAT TUNISIEN	M. Saber BOUMAIZA
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	M. Borhane BOUALLEGUE
ASSURANCE STAR	Mr Hassen Feki
ASSURANCE COMAR	M. Hakim BEN YEDDER
CTAMA-MGA	M. Lamjed BOUKHRIS
ASSURANCES SALIM	M. Sami BANAOUES
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	M. Ali HALOUI
SIMPAR	Mme Souad MENSİ CHIKHAOUI
MUTUELLE ASSURANCE DE L'ENSEIGNEMENT	M. Lassaad Zarrouk
PETITS PORTEURS	M. Skander Naija
INDEPENDANT	M.Slah KANOUN

Commissaire aux Comptes : La Générale d'Audit & Conseil.

*Représentant l'Etat Tunisien.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

- L'Industrie de la Réassurance en 2019
- Le Secteur des Assurances en Tunisie

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

- I- La Gestion Technique
- II-La Gestion Générale

EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE

LES ACTIONS COMMERCIALES

LA GOUVERNANCE ET LA GESTION INTERNE

LES PERSPECTIVES D'AVENIR ET ANALYSE DES ECARTS.

LES EXTRAITS STATUTAIRES

LES ETATS FINANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs, Chers Actionnaires ;

J'ai l'immense plaisir de vous présenter, le 38^{ème} rapport annuel de la société Tunisienne de réassurance. Ce rapport présente les états financiers de la société et analyse l'évolution de son activité technique et financière au 31 Décembre 2019.

Au cours de cette année, Tunis Re a poursuivi son développement dans sa stratégie de souscription axée sur la prudence, la sélection et la rentabilité et ce dans un environnement qui a été caractérisé en 2019 par :

Une croissance sous pression sur le plan international de l'assurance et de la réassurance :

Au niveau mondial, le chiffre d'affaires de la réassurance, au cours des 5 dernières années, a évolué à un rythme moins soutenu que celui observé au cours de la dernière décennie à 2% en rythme annuel moyen. Les primes de réassurance, qui étaient de 245 milliards USD à fin 2017, passent à 257 milliards USD en 2018, soit une progression globale de 5%. Cette évolution résulte d'une demande accrue de réassurance et non d'une augmentation tarifaire.

La moyenne des ratios combinés s'est améliorée en 2018 et se situe entre 98% et 100%.

Une progression continue du secteur des assurances sur le plan national :

En dépit du climat d'incertitude généré par la conjoncture géo-politique affectant la dynamique économique et financière, le secteur des assurances en Tunisie a généré un chiffre d'affaires global de 2 436 MDT, en hausse de 8,2% par rapport à la même période de l'année dernière, avec une évolution toujours remarquable de la branche vie de 13,5%.

Concernant la sinistralité, l'année 2019 a enregistré une amélioration par rapport à l'année 2018, aussi bien au niveau de la fréquence qu'à sa sévérité,

Une forte adaptation au niveau de Tunis Re :

Malgré une situation difficile marquée par une concurrence accrue, Tunis Re a toujours su accomplir de bonnes performances grâce à la vigilance de sa politique de souscription, améliorer en continuité sa rétention et renforcer son assise financière. Au titre de l'exercice sous revue, la Société a enregistré un chiffre d'affaires de 162,136 millions de dinars, en croissance de 14% par rapport au montant de 142,037 millions de dinars réalisé en 2018 et soldé cet exercice par un Résultat bénéficiaire de 11,655 MDT après impôt, contre 17 MDT en 2018. Ce résultat est impacté par plusieurs éléments à savoir, Le réajustement à la baisse du CA pour 2MDT suite COVID-19, le renforcement des provisions techniques pour un Montant Supérieur à 2,5 MDT dans le cadre d'une harmonisation avec les directives prudentielles de la circulaire du CGA et enfin par la fluctuation des différentes monnaies étrangères par rapport au dinar tunisien

Par ailleurs, Tunis Re est parvenue à :

- Renforcer de 9,5% ses provisions techniques au titre des sinistres à payer ;
- Améliorer le niveau de couverture de nos acceptation par le renforcement de notre programme de rétrocession afin de nous permettre plus d'élans au niveau internationale, le taux de rétention est de 60% .
- Consolidier ses fonds propres pour atteindre 200,5 MDT en 2019.
- Améliorer son résultat technique net rétrocession de 264%, passant de 3,610 MDT en 2018 à 13 MDT en 2019.
- Une amélioration de son ratio combiné qui passe de 108% en 2018 à 99% en 2019,
- Accroître les rendements de ses placements de 8%.
- Solder l'exercice 2019 par un résultat global excédentaire avant impôt de 15,284 MDT.
- Sur le plan évènementiel et commercial, Tunis Re a co-organisé avec la FTUSA, le FANAF au Mois de Février et le 24ème Forum de la réassurance Africaine au mois d'octobre 2019.

En conséquence et malgré le contexte difficile du pays et de la région, l'agence de notation AM-Best a reconfirmé en 2019 la note de solvabilité technico-financière de la société B+ (Bien) avec perspectives stables et a également réaffirmé la notation de crédit de la société à bbb-. Cette notation permettra à Tunis Re de garantir son positionnement sur les marchés de la réassurance dans un environnement fortement concurrentiel.

Dans le même contexte, la société a été encore certifiée conforme aux standards MSI 20000. Une certification venant appuyer la crédibilité financière de Tunis Re et lui offrir de nouvelles perspectives à l'international ; De même, Tunis Re a obtenu une excellente notation nationale (IFS), par l'agence Fitch Rating, de AA- très fort avec des perspectives positives.

Tunis Re est passée cette année 2019 à la validation de son modèle interne de capital. Ce modèle dotera la société d'un outil performant de prise de décision et vient ainsi renforcer son dispositif ERM au diapason d'un réassureur professionnel.

Enfin, je saisi cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à tous les actionnaires qui grâce à leur soutien, Tunis Re a pu consolider ses capitaux propres, garantir ses engagements et améliorer son image de marque en tant que réassureur professionnel national et régional.

Mes chaleureux remerciements à nos cédantes, nos rétrocessionnaires et à tous nos partenaires pour la confiance qu'ils ont placée en Tunis Re.

Je tiens à remercier également tout le personnel de la société pour leur dévouement et leur engagement au travail qui ont contribué aux excellentes performances enregistrées en 2019.



La croissance tombe à son niveau le plus bas depuis la crise financière de 2008.

Au cours de l'année 2019, la **croissance mondiale** a connu un fléchissement considérable avec un taux qui devrait passer sous la barre des 3% pour chuter à 2,9% après 3,6% en 2018.

Ce ralentissement a touché les pays développés dont des économies de premier rang telles que les Etats-Unis, la Zone Euro et la Chine.



Cet affaiblissement a été plus prononcé dans les pays émergents plus précisément au Brésil, en Chine, en Inde, au Mexique et en Russie ainsi d'autres pays qui ont connu et continuent même de connaître des difficultés macroéconomiques comme la Libye et le Yémen.

Plusieurs raisons pourraient expliquer cette baisse frappante du rythme de la croissance de l'activité au cours des 12 derniers mois dont :

- Le ralentissement de l'industrie manufacturière et du commerce mondial,
- La hausse des droits de douane qui a entraîné une baisse des échanges, une guerre commerciale entre les deux plus grandes puissances économiques : la Chine et les Etats-Unis,
- Les incertitudes liées au Brexit,

- Et l'aggravation des tensions en Asie et au Moyen-Orient engendrant une instabilité politique et économique.

Cette croissance est prévue à 1,7 % en 2019, contre 2,3 % l'an dernier pour les économies des pays avancés.

En effet, le relèvement des barrières tarifaires entre les États-Unis et leurs partenaires commerciaux, notamment la Chine, a nui au climat des affaires et aggravé les ralentissements cycliques et structurels observés dans de nombreux pays au cours de l'année écoulée. Les différents se sont étendus au secteur technologique, mettant en péril les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Pour **les Etats Unis**, le taux de croissance de 2.3% a été enregistré en 2019 contre 2.9% en 2018 impacté par l'incertitude liée au commerce ayant eu des effets négatifs sur l'investissement cependant l'emploi et la consommation demeurent solides.

Quant à **la Zone Euro**, la croissance a été révisée à la baisse (1,2% après 1,9%) sous l'effet d'une faiblesse des exportations aussi l'incertitude liée au Brexit qui continue à peser sur la croissance au Royaume-Uni.

Pour ce qui est des pays émergents et pays en développement, un taux de croissance de 3.7% est attendu en 2019.

Concernant **la Chine**, ce repli de la croissance (6,1% contre 6,6% en 2018), s'explique par non seulement l'escalade des droits de douane, mais aussi par le ralentissement de la demande intérieure à la suite des mesures qu'il a fallu prendre pour maîtriser la dette.

Certaines des révisions à la baisse les plus marquées concernent les pays avancés d'Asie, notamment la Région administrative spéciale de Hong Kong, la Corée et Singapour, qui sont tous impactés par le ralentissement de la croissance en Chine et aux incidences des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

A la différence de l'industrie manufacturière et au commerce, le secteur des services poursuit sa résistance dans la majeure partie du monde, ce qui a permis aux marchés du travail de conserver leur dynamisme et à la croissance des salaires de rester saine dans les pays avancés.

Au sujet de l'inflation, les taux y afférents ont enregistré au cours de l'année écoulée un fléchissement est ce en raison de l'aggravation des tensions commerciale entre les Chine et les Etats-Unis, la baisse des prix des produits énergétiques.

De ce fait, le taux d'inflation aux Etats-Unis a reculé pour se situer à 1.8% après 2.4% en 2018.

De même pour la Zone Euro, le prix à la consommation annuel s'est replié pour se stabiliser à 1.2% en 2019 contre 1.8% l'année d'avant.

Similairement pour le Japon, l'inflation a chuté de 1% à 0.5% en 2019.

A l'opposé de ces pays, l'indice du prix à la consommation en Chine a marqué une hausse pour atteindre 2.9% en 2019 contre 2.1% en 2018.

La croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord devrait être modeste, à 1,5 % en 2019, en baisse par rapport aux 1,6 % de 2018, un recul qui s'explique en grande partie par une croissance mondiale moins forte que prévu et par la volatilité des marchés financiers mondiaux.

Les conflits se poursuivent au Yémen, en Libye, ainsi qu'en Syrie, contribue à accroître le taux de pauvreté dans la région, par ailleurs de solides réformes de la fiscalité et du secteur de l'énergie, réalisées en Egypte permettra d'afficher un taux de croissance de 5,5 % en 2019.

La Jordanie et le Liban qui supportent encore le fardeau de millions de réfugiés, se préparent à engager d'importantes réformes économiques. La croissance dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) avoisine toujours 2 % et des réformes sont menées dans bon nombre de ces pays, plus particulièrement en Arabie saoudite.

CONJONCTURE NATIONALE : Un repli de la croissance économique en 2019 :

L'année 2019 a été marquée par l'anticipation des élections présidentielles et législatives, suite au décès de Mr le président Beji Gaided Essebsi, le bon déroulement de ces élections a confirmé que la Tunisie a réalisé de fortes avancées dans les domaines politique, social et économique sur plusieurs années, en s'engageant dans un processus de démocratisation.

S'agissant de la conjoncture économique, le taux de croissance pour l'année 2019 a été revu à la baisse pour s'établir à 1,4% contre 2,5% réalisés en 2018, traduisant la faiblesse de l'activité économique et ce, malgré l'amélioration de certains indicateurs relatifs au secteur touristique, à la récolte exceptionnelle des céréales, outre la reprise progressive de la production du phosphate et dérivés.

En effet, cette faiblesse de l'activité revient à plusieurs facteurs notamment la baisse de la demande émanant de la Zone Euro qui a impacté négativement les industries manufacturières destinées à l'exportation, en plus de facteurs internes à l'instar du :

- Repli de la récolte d'olives à huile et la poursuite des difficultés dans le secteur des hydrocarbures.
- La poursuite en 2019, de la tendance baissière du rythme de la production industrielle par rapport à celui de la même période une année auparavant (-3,5%), expliquée, essentiellement, par la contraction de la production des industries manufacturières (-4%) et la baisse de celle du secteur énergétique (-7,6%). En revanche, le secteur des mines a connu une importante reprise (14,8%) en relation avec la hausse de la production du phosphate (3,7 mille tonnes durant les onze premiers

Ces résultats ont toutefois été compensés par améliorations connues dans d'autres segments à savoir :

- Les récoltes céréalières ont atteint un niveau record de 2,4 millions de tonnes.
- Le secteur du tourisme, de son côté, poursuit sa reprise après plusieurs années d'instabilité, avec des recettes touristiques en hausse de 35,7%, pour atteindre 5.619 MDT.

En ce qui concerne l'inflation, le taux y afférent s'est établie à 6,7% en 2019 contre 7,3% l'année d'avant réalisant ainsi une baisse de 0,6% en raison d'une modération des prix des produits alimentaires, des logements, du transport, des loisirs et culture et de l'enseignement.

La baisse est le résultat de l'atténuation de l'inflation sous-jacente qui est passée de 8,2% en 2018 à 7,2% en 2019 qui est à son tour le fruit d'un resserrement de la politique monétaire et de l'appréciation de la monnaie nationale vis-à-vis des principales devises.

Pour ce qui est du taux de change, la monnaie nationale a connu une appréciation vis-à-vis des principales monnaies étrangères qui s'est poursuivie jusqu'au début de l'année 2020.

En effet, le taux de change du dinar tunisien a enregistré, en 2019 et par rapport à la fin de l'année 2018, une appréciation vis-à-vis des principales devises des pays partenaires, notamment l'euro (9,1%), le dollar américain (7%) et le yen japonais (5,6%).

Concernant les échanges extérieurs, elles ont dégagé en 2019 un déficit commercial de 19,4 MDT contre 19 milliards l'année précédente.

En 2019, les recettes d'exportation se sont élevées à 43,9 MDT contre 41 MDT en 2018. Cette amélioration modeste s'explique essentiellement par l'élévation des prix à l'export Soit un taux de 12,6% contre 15% l'année dernière. En termes réels, les exportations ont accusé, en 2019, une régression de 5% après une hausse de 3,5% l'année écoulée.

Quant aux dépenses d'importation, elles ont dépassé la barre des 63 MDT en 2019, en progression de 5,4% par rapport aux réalisations de 2018 ; Cette hausse est soutenue par l'augmentation des prix à l'import : Soit 15,8% après 18,8% en 2018.

Hors effet prix, les importations en volume se sont contractées de 9% contre une hausse de 1% en 2018.

En matière de fiscalité, les impôts directs ont atteint 12,65 MDT contre 9 MDT une année auparavant enregistrant ainsi une croissance de 39,5%.

Cette hausse remarquable provient principalement de l'accroissement des Impôts sur les revenus qui se sont élevés à 8,8 MDT,

Quant aux impôts indirects, ils ont totalisé 16,25 MDT en progression de 5,3% par rapport à 2018.

Pour ce qui est réformes et lois relatives à l'année 2019, le gouvernement tunisien a poursuivi ses efforts engagés de longue date pour améliorer le climat des affaires.

Au mois d'avril, le parlement tunisien a adopté la Loi Transversale qui est destinée à :

Instaurer davantage de transparence, à simplifier les démarches administratives, à améliorer les procédures d'arbitrage pour le règlement des litiges relatifs aux investissements et à renforcer l'accès au financement.

La législation s'inscrit dans le droit fil des efforts déployés par le pays afin d'attirer des investissements directs étrangers et d'encourager le développement de partenariats public-privé. Elle rejoint également d'autres tentatives de promotion de l'entrepreneuriat, tel que le Start-up Act de 2018, qui vise à inciter le développement de nouvelles activités dans le secteur des technologies.

Par ailleurs, la Tunisie s'est classée 78ème sur les 190 pays évalués par la Banque Mondiale dans son rapport Ease of Doing Business 2020, gagnant deux places par rapport à l'année précédente.

Pour l'année 2020, les prévisions tablent, avant la crise covid 19, sur une amélioration du taux de croissance pour atteindre 2,7%. Cette évolution tenait essentiellement à la poursuite de l'amélioration dans les services marchands notamment le tourisme, à l'expansion du secteur agricole en relation avec la récolte record d'huile d'olive (350 mille tonnes contre 140 mille tonnes la campagne précédente) et ce, outre le retour progressif des industries non manufacturières suite à l'entrée en exploitation du gisement « Nawara » qui permettra une hausse de 50% de la production du Gaz.

Tous ces hypothèses restent à mettre à jour selon l'avancement de la pandémie COVID-19 qui a mis tous les perspectives économiques et financières en standby, compte tenu du flou total quant au lendemain de cette crise sanitaire qui a tout mis en quarantaine.

L'industrie de la Réassurance en 2019 : la détermination du juste prix,

Compte tenu des conditions de marché actuelles, la rentabilité des grands réassureurs devrait rester sous pression en 2019, le retour sur capital restant inférieur au coût du capital, l'abondance de capitaux alternatifs (cat' bonds et autres instruments financiers) vient toujours concurrencer les réassureurs dont le coût du capital est le plus élevé.

Les réassureurs dégageront en 2019 des marges modestes mais suffisantes. Celles-ci seront supérieures pour les réassureurs les plus diversifiés.

Les dommages causés par les catastrophes naturelles ont particulièrement affecté les assureurs et réassureurs au cours des trois dernières années, ce qui devrait provoquer une augmentation accélérée des taux de la réassurance, lors de la période de renouvellement du 1er janvier et du 1er avril 2020, indique l'agence de notation AM Best, dans sa dernière analyse de marché.

L'année 2019 est la troisième année consécutive où les pertes liées aux catastrophes naturelles ont de lourdes conséquences sur les coffres des réassureurs, et ce, bien que les dommages soient moins importants et moins nombreux que ceux enregistrés en 2017 et en 2018, les deux années les plus coûteuses jamais enregistrées dans l'industrie mondiale de la réassurance.

Le ROE estimé des 20 premiers réassureurs est entre [7-9%], quant au ratio combiné, il varie entre [95-98%].

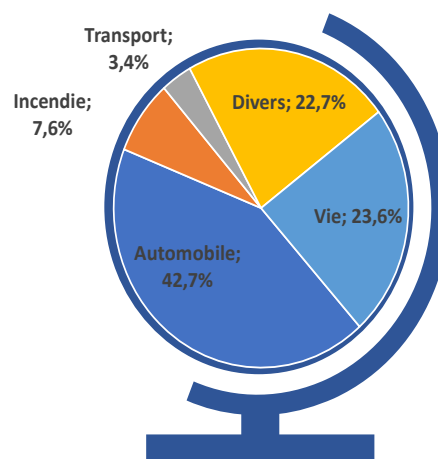
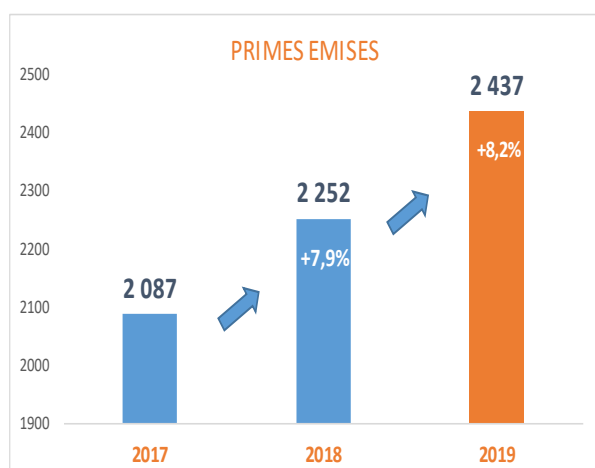
Fusions et Acquisitions : Courant l'année 2019, on assiste à moins de rapprochements, poussés par les conditions de marché et les coûts de financement, les rapprochements se sont multipliés l'an dernier avant de marquer le pas depuis le début de l'année. Parmi les plus importants intervenus cette année,

on notera l'absorption d'Aspen Insurance Holdings par Apollo Global Management, l'acquisition de Tokio Millennium Re, par Renaissance Re, ou encore le rachat par China Re de Chaucer le réassureur actif via les Lloyd's et affaibli en 2017 suite à des catastrophes naturelles.

LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE EN 2019 :

Le marché de l'assurance en 2019, maintient une dynamique de croissance, bien qu'on constate un ralentissement au niveau des indicateurs économiques, touchés par un climat non propice aux investissements.

En effet, les primes émises du marché au terme du quatrième trimestre 2019, ont progressé de 8,2% par rapport à 2018, pour atteindre **2 436 MDT**, les branches non vie accaparent une part de 76%, réalisant une hausse de 6,6% contre une croissance de 13,5% pour la branche Vie.



Après deux années successives impactées par une forte sinistralité, 2019 se porte mieux avec une amélioration aussi bien en nombre de déclaration qu'en gravité dont les plus importants sont citées ci-dessous :

SINISTRES MAJEURS EN 2019

SINISTRES	DATE	BRANCHE	EVAL à 100%
En MDT			
COGITEL	29/07/2019	INCENDIE	8 446 954
COGITEL	08/08/2019	INCENDIE	19 440 000
I B S	16/08/2019	VOL DE FONDS	1 310 526
TANIT STABILISTEUR TBD	23/08/2019	TRP CORPS	1 050 000
CARTHAGE	21/07/2019	TRP CORPS	599 544
PLASTIPART	10/01/2020	INCENDIE	7 865 000

Les événements importants survenus à la date de clôture du bilan et ayant un impact sur les états financiers de 2019 :

AU NIVEAU INTERNATIONAL : Le monde se réveille en 2020 avec une épidémie, la COVID-19, qui apparaît en novembre 2019 à Wuhan, en Chine centrale avec des cas inhabituels de pneumopathie justifiant de sévères mesures de confinement en janvier 2020. En mars 2020 l'épidémie est requalifiée en pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La pandémie de Covid-19 se propage rapidement dans de nombreux autres pays qui prennent à leur tour des mesures similaires en mars, provoquant des fermetures de frontières, un brusque ralentissement de l'économie mondiale et un krach boursier le 12 mars 2020.

Les perspectives de croissance demeurent incertaines, résultat de la diffusion de cette épidémie qui a déjà été la cause de souffrances humaines considérables et de perturbations économiques majeures.

AU NIVEAU NATIONAL : La propagation du coronavirus a impacté amplement l'activité économique de la Tunisie, surtout suite au confinement qui a été précédé par des mesures préventives, l'activité économique a été impactée à travers de multiples canaux de transmissions principalement l'arrêt de la production, la fermeture des points de ventes et l'arrêt de recouvrement ainsi que la suspension des opérations du commerce international

Les secteurs les plus touchés sont le commerce et le service au particulier suivi par l'industrie et le bâtiment.

Face à ces conditions particulières les entreprises sont en train de chercher des solutions afin de garder le rythme de leurs activités (travail partiel, télétravail...), malheureusement beaucoup d'entre elles prévoient de passer au chômage technique voir même à des suspensions de poste d'emploi.

Pour faire face à la dégradation de la situation économique, le gouvernement a mis en place une série de mesures d'accompagnement aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises en difficultés.

Par son ampleur, la pandémie COVID-19, susceptible d'affecter des millions d'individus et de mettre à l'arrêt l'économie mondiale, ne présente aucun facteur d'assurabilité, d'où son exclusion absolue. Le modèle économique des assureurs ne peut résister à la survenance d'un tel événement.

Le marché des assurances devra alors relever un double défi ; transformer avec l'aide des banques le risque pandémie en produit financier et surtout mobiliser, en partenariat avec l'Etat, une importante capacité de réassurance.

Au niveau Tunis Re : face aux circonstances exceptionnelles que connaît le pays et le monde entier, Tunis Re, a mis en place tout un dispositif pour lutter contre la propagation du coronavirus en s'appuyant sur les préconisations du ministère de la santé. D'autre part et suite à la décision de confinement prise par l'Etat, Tunis Re a déclenché un plan de continuité d'activité en instaurant le travail à distance garantissant ainsi la protection à ses employés et ses partenaires et la continuité de ses services.

Par ailleurs, en application des recommandations du comité générale des assurances en matière de prudence contre l'impact du Covid 19 sur l'activité, Tunis Re a procédé à l'ajustement de son chiffre d'affaires à la baisse notamment pour la branche aviation et à la constitution de réserves supplémentaires lors de la préparation des états financiers pour l'année 2019. En effet, tout élément provoqué par cette pandémie ayant un impact direct ou indirect sur le portefeuille de la société est couvert par une provision.

LE CHANGEMENT DU MODE GOUVERNANCE

Tunis Re a procédé à la convocation de son assemblée Générale extraordinaire le 18 mars 2020, dans le but de se conformer aux nouvelles dispositions de la loi N° 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

L'objectif aussi est de s'aligner sur les « best practices » en matière de bonne gouvernance. Par conséquent le mode de gouvernance de la société est désormais basé sur la séparation des fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général ;

Dans sa réunion du 3 Avril courant, Le Conseil D'administration a nommé :

- ❖ Mr Slah KANOUN, au poste de Président du Conseil.
- ❖ Mme Lamia BEN MAHMOUD, au poste de Directeur General.

SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2019

Opérant dans un environnement fortement concurrentiel, avec une conjoncture socio-économique fragile, Tunis Re a réussi à réaliser :

- ❑ **Une évolution** de son chiffre d'affaires de **14%** pour atteindre **162 MDT** ; Malgré un ajustement à la baisse, en prévision de l'impact covid 19 sur l'activité, notamment au niveau de la branche transport et aviation,
- ❑ **Le Renforcement de 11%** des provisions techniques au titre des sinistres à payer, et la consolidation des règles de prudence dans cette conjoncture particulière et en application des directives de la circulaire du Comité Général des Assurance pour l'exercice 2019 ;
- ❑ **L'amélioration** de son résultat technique Net de Rétrocession, passant **de 3,610 MDT** en 2018 à **13 MDT** en 2019
- ❑ **L'accroissement** des rendements financiers de ses placements de **8%**.

Toutefois **cet exercice a subi l'impact de l'effet de change qui s'est soldé** par une perte nette de **5,2 MDT**

Compte tenu de tous ces éléments, l'activité globale s'est :

- ❑ Soldée en 2019 par **un résultat global excédentaire** avant impôt de **15,284 MDT**.
- ❑ Un **Résultat bénéficiaire** de **11,655 MDT** après impôt, contre **17,103 MDT** en 2018,

Par ailleurs, Tunis Re a réussi en 2019 à :

- ❑ Conserver sa note de solvabilité technico-financière à **B+ Good** et sa notation de **crédit** à **bbb-**, avec **perspectives stables**, par AM-Best.
- ❑ Reconduire sa certification conforme aux exigences des normes **MSI 20000**, à la suite d'une opération approfondie pour la réévaluation de la certification.
- ❑ Obtenir une **excellente** notation nationale (IFS), par l'agence **Fitch Rating**, de **AA- très fort avec des perspectives positives**.

Les Performances Techniques :

A- L'Acceptation

Le Chiffre d'affaires :

L'ensemble de l'activité en 2019, a enregistré une progression du chiffre d'affaires de 14%, pour atteindre 162,136 MDT. Par rapport aux prévisions 2019, Le chiffre d'affaires a réalisé l'objectif fixé soit un taux de réalisation de 99,6%.

Par nature d'acceptation, l'année 2019 reflète un bon développement aussi bien au niveau de l'activité ordinaire qui a progressé de **12%**, qu'au niveau de l'activité Retakaful qui ne cesse de croître **+30%** pour atteindre 18,631 MDT, représentant une part de 11% en 2019 contre 9% en 2017.

En MDT

	2017	2018	ST	Evol	2019				Evol 19/18
					Probable	Réal	ST	Tx Réal	
A.Ordinaire	110,838	127,716	90%	15%	145,523	143,505	89%	99%	12%
Retakaful	10,834	14,321	10%	32%	17,305	18,631	11%	108%	30%
Total Acceptation	121,672	142,037	100%	17%	162,828	162,136	100%	99,6%	14%

L'évolution du chiffre d'affaires de Tunis Re durant les trois dernières années a été notable, passant de 121,672 MDT en 2017, à 142,037 MDT en 2018, à 162 MDT en 2019 soit une évolution moyenne de 13%.

Par nature, l'évolution de l'activité courant l'année 2019, se présente comme suit :

En MDT

	2017	2018	ST	Evol	2019				Evol 19/18
					Probable	Réal	ST	Tx Réal	
A.Conventionnelle	66,422	76,390	60%	15%	82,498	81,042	56%	98%	6%
Tunisie	34,481	35,555	47%	3%	38,970	37,486	46%	96%	5%
Etranger	31,940	40,835	53%	28%	43,528	43,556	54%	100%	7%
A.Facultatives	44,417	51,326	40%	16%	63,025	62,463	44%	99%	22%
Tunisie	26,681	26,957	53%	1%	38,231	37,465	60%	98%	39%
Etranger	17,735	24,369	47%	37%	24,794	24,998	40%	101%	3%
A.Ordinaire	110,838	127,716	90%	15%	145,523	143,505	89%	99%	12%
Retakaful	10,834	14,321	10%	32%	17,305	18,631	11%	108%	30%
Total Acceptation	121,672	142,037	100%	17%	162,828	162,136	100%	99,6%	14%

Par nature d'acceptation, les acceptations conventionnelles présentent une part de 56% contre une part de 60% en 2017 et en 2018. Les facultatives représentent 44% du total chiffre d'affaires ordinaire contre 40% en

2017, ce qui confirme une stratégie de plus en plus dynamique portant sur une plus grande diversification du portefeuille.

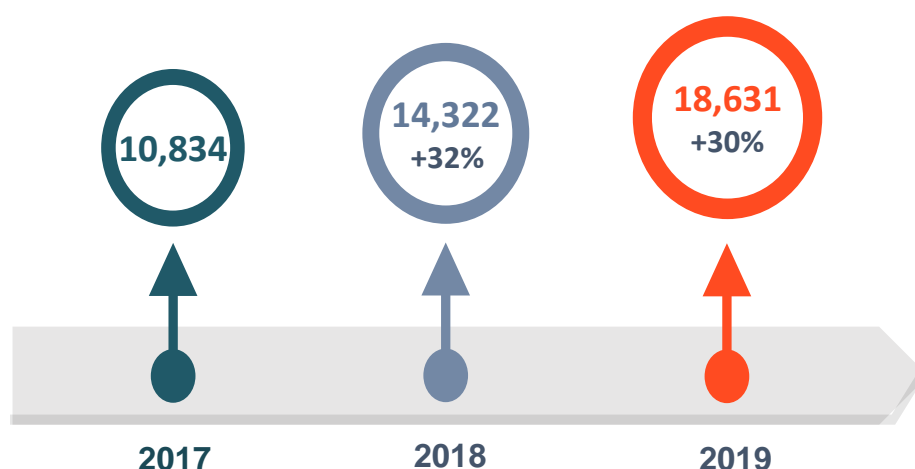
Le chiffre d'affaires **des acceptations conventionnelles** est passé de 66,422 MDT en 2017 à 81 MDT en 2019 enregistrant ainsi des progressions successives de 15% et de 6%, suite à un effort commercial bien ciblé.

La répartition des acceptations conventionnelles par zone ; s'établit respectivement à **46% pour la Tunisie** 37,468 MDT et **54% pour l'Etranger** 43,556 MDT. En effet, au 31.12.2019, un développement notable du portefeuille Etranger, qui se traduit par une croissance de 7% et un taux de réalisation de 100% des prévision pour 2019.

Le chiffre d'affaires **des acceptations facultatives** est passé de 44,417 MDT en 2017 et à 62,463 MDT en 2019, enregistrant ainsi des progressions respectives de 16% et de 22%. Cette hausse est le résultat aussi bien de l'augmentation de la capacité de souscription qu'à l'effort commercial entrepris pour développer le portefeuille facultatif.

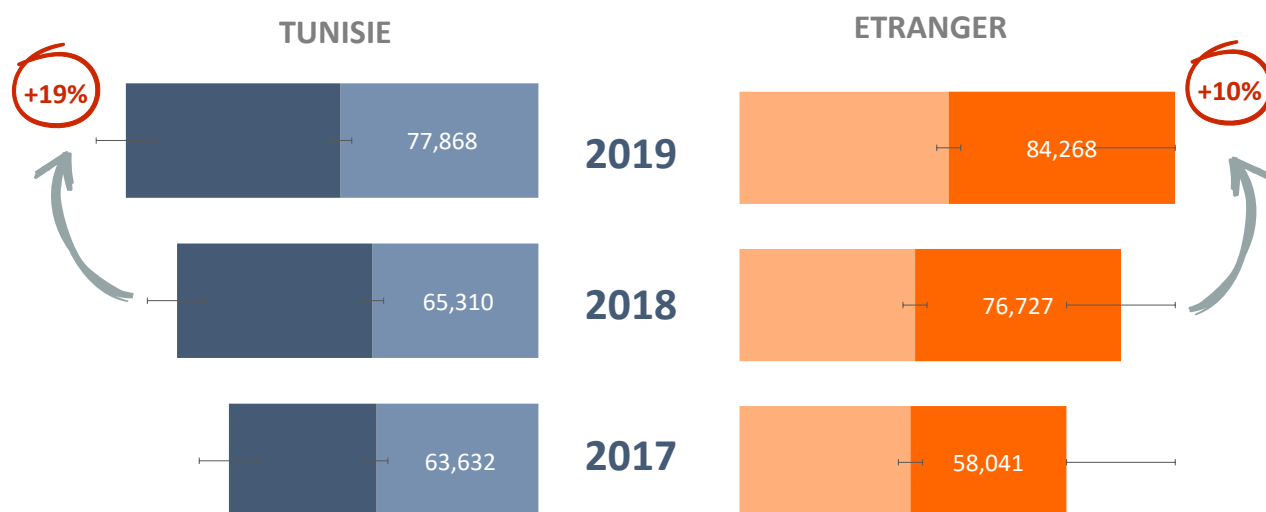
La répartition du chiffre d'affaires facultatif par zone, affirme la tendance pour une plus grande ouverture vers les marchés Etrangers cibles, ce qui a été traduit par part de 40% en 2019.

Concernant **l'activité Retakaful**, en 2019, le marché a connu une progression soutenue du chiffre d'affaires, marquant ainsi une progression de 30% par rapport à 2018, pour atteindre 18,631 MDT contre 14,321 MDT en 2018, cette hausse a touché aussi bien le marché Tunisien avec une progression de +4%, qu'Etranger +36%. Cette activité présente un potentiel de développement important compte tenu des contraintes que l'activité d'assurance ordinaire affronte de jour en jour, la finance islamique peut présenter un moyen de diversification avec la panoplie de produit dédié à l'assurance et la réassurance takaful.



L'analyse du chiffre d'affaires par zone

La répartition du chiffre d'affaires par zone, confirme sur les dernières années une croissance soutenue avec une évolution moyenne de 7% sur le marché Tunisien et 20% sur le marché Etranger. En terme de structure, le chiffre d'affaires 2019 est répartie entre **48%** sur le marché national et **52%** sur le marché Etranger contre des parts respectives de 52% et 48% en 2017.



La répartition du chiffre d'affaires par marché se présente comme suit :

En MDT

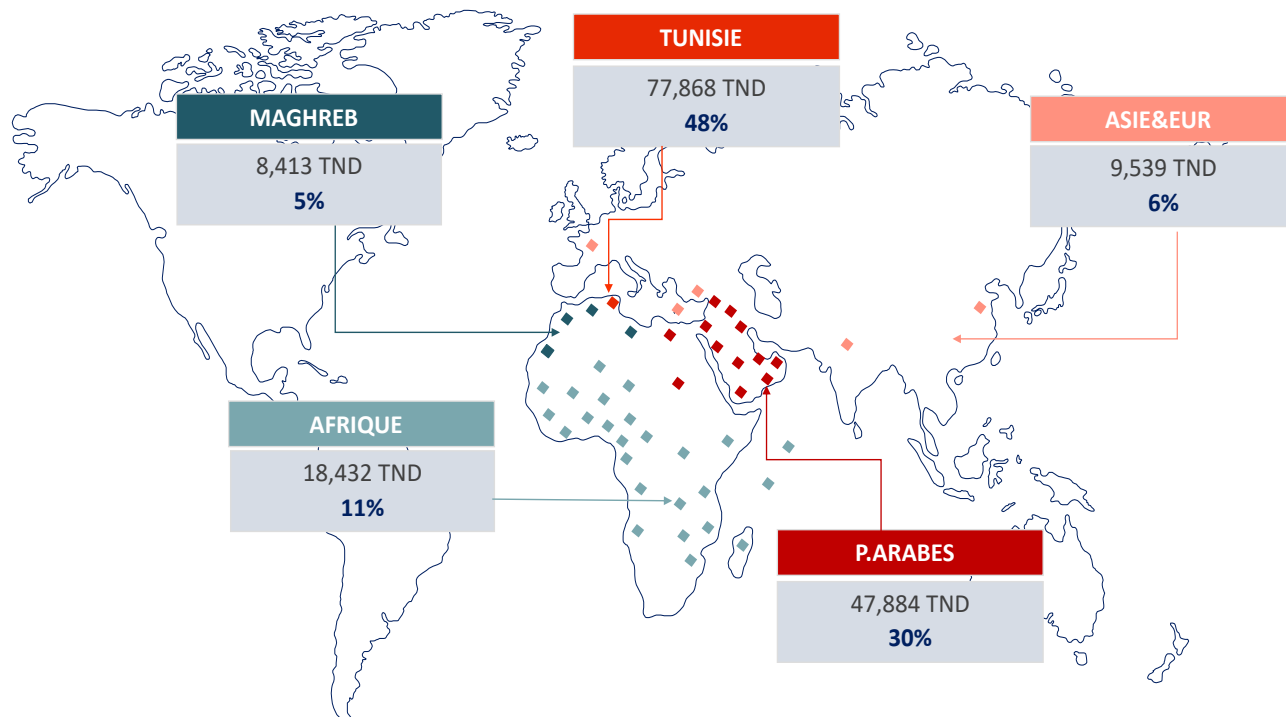
	2017	2018	ST	Evol	2019				Evol 19/18
					Prob	Réal	ST	Tx Réal	
TUNISIE	63,632	65,310	46%	3%	80,095	77,868	48%	97%	19%
MAGHREB	6,552	9,107	6%	39%	8,795	8,413	5%	96%	-8%
P ARABES	29,001	40,397	28%	39%	46,042	47,885	30%	104%	19%
AFRIQUE	13,109	17,250	12%	32%	18,286	18,432	11%	101%	7%
EUR, ASIE	9,378	9,974	7%	6%	9,610	9,539	6%	99%	-4%
S/T Etranger	58,041	76,727	54%	32%	82,733	84,268	52%	102%	10%
TOTAL	121,67	142,037	100%	17%	162,828	162,136	100%	100%	14%

Le chiffre d'affaires du **marché tunisien**, évolue à un rythme constant et soutenu, ce marché se caractérise par une taille modeste avec une forte concurrence et une prédominance des branches dommages.

En effet, le chiffre d'affaires s'est développé durant ces dernières années, passant de 64 MDT en 2017 à 77,868 MDT en 2019, touchant aussi bien les acceptations conventionnelles que les acceptations facultatives.

Malgré, une conjoncture nationale difficile et une reprise lente des activités économiques où le taux de croissance du PIB est prévu à 1,4% en 2019, notre activité a dégagé un taux d'évolution de 19% sur le marché Tunisien. En effet des performances sont enregistrées, essentiellement au niveau des branches incendie (+11%), ARD (+39%), Transport (+50%) et Aviation (+ 36%).

Par rapport aux prévisions, ce marché a pu réaliser 97% de l'objectif,



Le marché Etranger : globalement le marché Etranger a marqué une **progression moyenne de 20%** sur les trois dernières années, détaillé par marché comme suit :

- Marché du Maghreb :** malgré que ce marché passe par des difficultés suite aux instabilités géopolitiques essentiellement sur la Libye, il reste parmi les marchés cibles, où Tunis Re entretient de bonnes relations de partenariat avec ses homologues de la région. En 2019, notre chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 8%, expliquée par une politique de désengagement progressive envers les cédantes qui sont en déficit de recouvrement. Par rapport aux prévisions de 2019, le taux de réalisation sur le marché du Maghreb est de 96%.
- Marché Arabe :** Ce marché occupe en 2019 une part de 30% contre 24% à la clôture de l'exercice 2017 ; D'année en année, le chiffre d'affaires sur ce marché gagne des points en structure. Ce marché a **évolué en moyenne de 25% sur les trois dernières années et de 19%** par rapport à 2018. Cette évolution provient de la prospection de nouveaux marchés sur cette zone (Jordanie, Egypte, Palestine et les EAU) surtout au niveau des branches Incendie, Engineering et Transports. Par

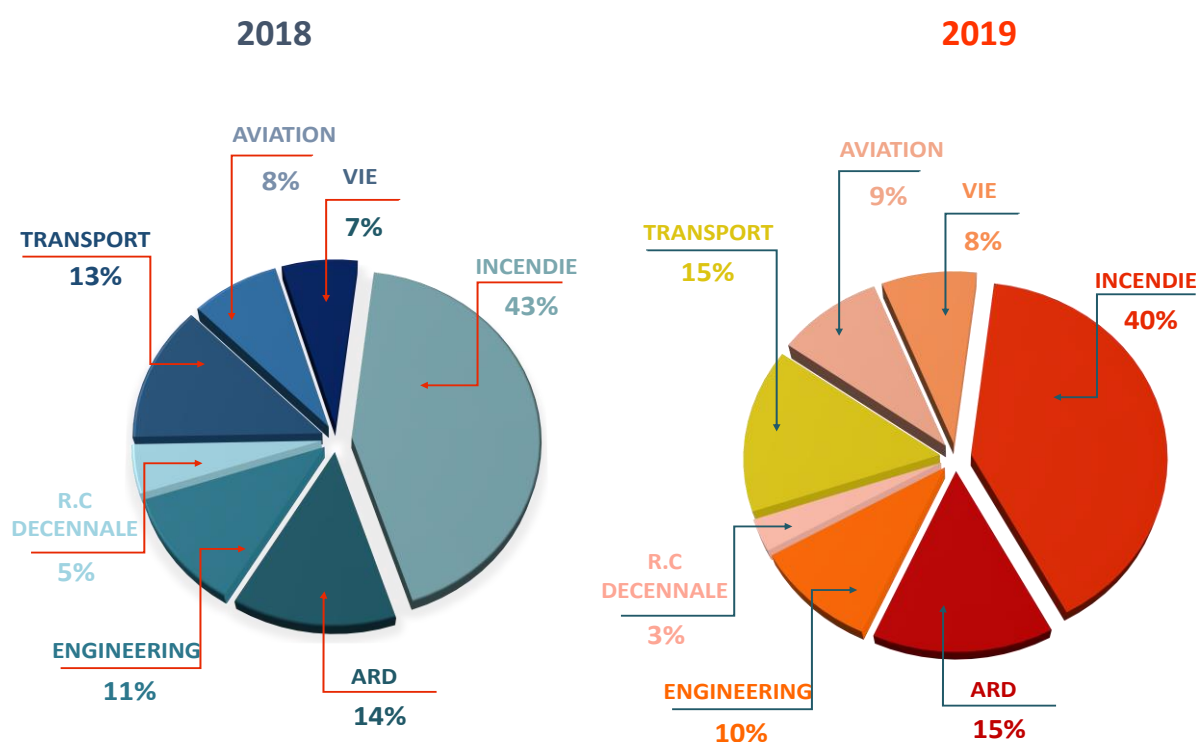
rapport aux prévisions de 2019, le chiffre d'affaires de la zone des P. Arabes a réalisé un taux de 104%.

- **Marché Africain** : qui continue sur sa lancée de croissance, présente un potentiel de développement intéressant. Le chiffre d'affaires 2019, a enregistré une **évolution de 7%**, passant de 13 MDT en 2017 à 18,432 MDT en 2019. Considéré comme marché cible, un effort commercial a été déployé pour la consolidation et le développement de nouvelles relations sur ce marché.
- **Marché Asiatique** : l'évolution du chiffre d'affaires sur ce marché, reste stable courant ces dernières années, pour atteindre 9,539 MDT contre 9,974 MDT en 2018.

L'analyse du chiffre d'affaires par Branche

L'analyse par branche, montre une hausse de 7% pour les branches Dommages, présentant une part de 68% en 2019 contre 73% une année auparavant, les branches Marines enregistrent une hausse respectable de 32%, expliquée par l'amélioration des conditions de souscriptions.

La structure par branche a subi quelque modification en 2019, dont les plus importantes sont illustrées ci-dessous :



- La branche **Incendie** a marqué une **hausse de 7%** passant de **60,998 MDT** en 2018 à **65,323 MDT** en 2019, réalisant 99% des prévisions 2019. De même, la branche **ARD** présente une progression de

23%, expliquée par la souscription de nouveaux produits, essentiellement au niveau de de la sous-catégorie Automobile.

- La branche Risques Technique a été touché par la stagnation de l'investissement et par le ralentissement des projets qui peinent à démarrer.
- **Pour les branches Marines**, le chiffre d'affaires pour les catégories **Transport** présentent des hausses dans toutes les catégories T.Corps (+67%), T.Fac (+6%) et Energie (+50%).
- La branche **Aviation** a enregistré en 2019 une hausse de 35% passant de 11,051 MDT en 2018 à 14,877 MDT, expliquée par le fait que l'année 2018 est impactée par le paiement des ristournes comptabilisées sur des exercices antérieurs. Suite à la crise Covid 19, la prime aviation a été rajusté à la baisse pour un montant de 1,7 MDT suite à l'immobilisation des avions ;
- La branche **Vie**, a marqué une **hausse de 36%** du chiffre d'affaires 2019 pour atteindre 12,821 MDT contre 9,395 MDT en 2018,

	2017	2018	ST	Evol	En MDT				Evol 19/18
					2019				
					Probable	Réal	ST	Tx Réal	
INCENDIE	48,540	60,998	43%	26%	66,094	65,323	40%	99%	7%
ARD	16,233	19,54	14%	20%	23,719	23,986	15%	101%	23%
R. TECHNIQUES	22,608	22,755	16%	1%	20,800	21,127	13%	102%	-7%
TRANSPORT	14,804	18,2984	13%	24%	23,582	24,002	15%	102%	31%
AVIATION	11,335	11,051	8%	-3%	16,951	14,877	9%	88%	35%
VIE	8,152	9,395	7%	15%	11,681	12,821	8%	110%	36%
TOTAL	121,67	142,037	100%	17%	162,827	162,136	100%	100%	14%

La Charge Sinistres :

L'année 2019, présente une sinistralité en régression de 28% par rapport à la même période de 2018, Le taux de sinistralité reste modéré à hauteur de 57% contre 96% 2018, qui s'est distinguée par une sinistralité exceptionnelle aussi bien en termes de fréquence qu'en sévérité.

En effet, la charge sinistre consolidée, a atteint au terme de l'année 2019 un total de 89,561 MDT, contre 124,553 MDT au 31.12.2018 de 2018.

Il est à signaler que cette charge de sinistre comporte des provisions pour sinistre à payer supplémentaires qui visent à prendre en considération, aussi bien l'impact de la dépréciation du dinars tunisien vis-à-vis des monnaies étrangères, que l'aggravation de la sinistralité courant ces dernières années.

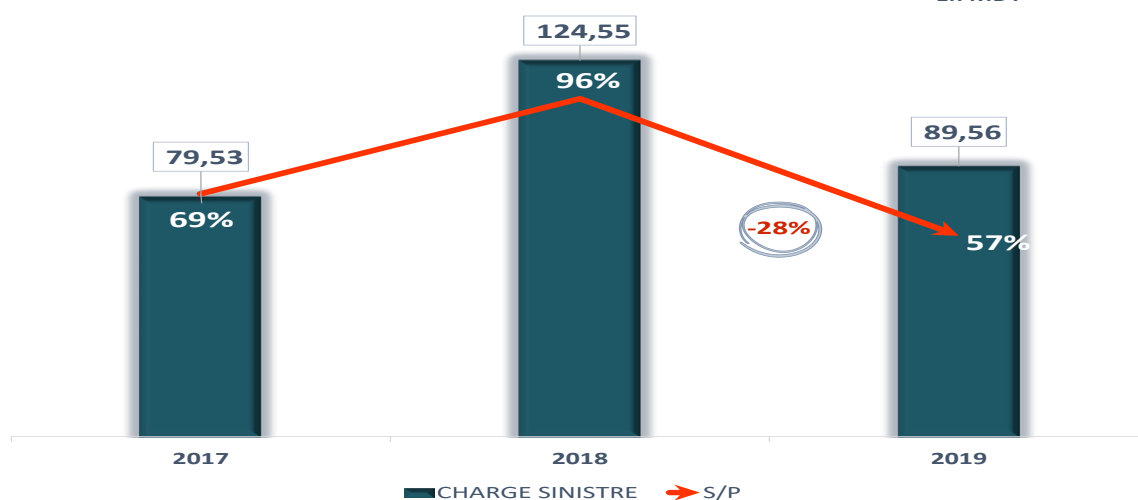
Par rapport aux prévisions de 2019, la charge sinistre de l'ensemble de l'activité, a enregistré un taux de réalisation de 99,5%,

Par nature d'acceptation la charge sinistre brute pour 2019 se présente comme suit :

En MDT

CHARGE SINISTRE PAR NATURE	2017	S/P	2018	S/P	2019	S/P	Evol
Conventionnelle	44,772	63%	54,225	68%	56,136	63%	4%
Facultative	34,754	79%	70,327	143%	33,425	50%	-52%
TOTAL	79,526	69%	124,55	96%	89,561	57%	-28%

En MDT



La charge sinistre relative aux **acceptations conventionnelles** a évolué de 4% par rapport à 2018 pour atteindre 56,136 MDT, cette hausse a touché principalement le marché Etranger (+29%) aussi bien que le marché Tunisien (+11%).

Le taux de sinistralité des acceptations conventionnelles, reste dans un niveau raisonnable en 2019 de 63% en amélioration de 5 points par rapport à 2018,

En acceptations facultatives, la charge sinistre en 2019 a enregistré une réduction par rapport à 2018 et 2017, en effet, ces dernières années, l'activité a subi une hausse de la sinistralité en terme de fréquence et de volume, touchant aussi bien le marché national qu'Etranger.

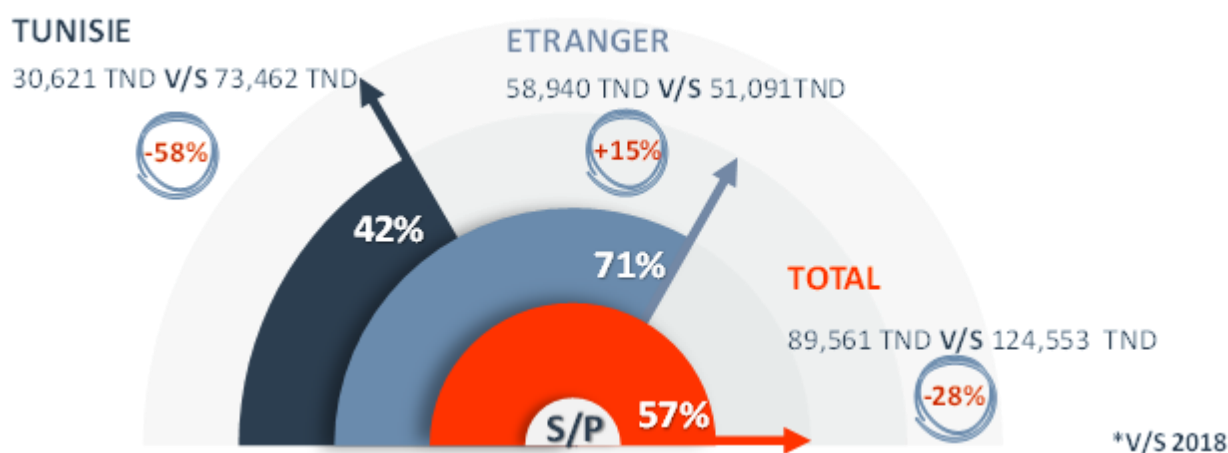
La charge sinistre a atteint 33,425 MDT dégageant un ratio S/P de 50% contre 143% en 2018 et 79% en 2017.

Par Zone, la charge sinistre se présente comme suit :

EN MDT

CHARGE SINISTRE PAR ZONE	2017	S/P	2018	S/P	2019	S/P	Evol
TUNISIE	34,777	58%	73,462	122%	30,621	42%	-58%
MAGHREB	9,870	155%	-2,166	-26%	5,217	61%	341%
P ARABES	18,336	68%	36,094	103%	35,794	76%	-1%
AFRIQUE	9,714	85%	11,006	66%	12,876	70%	17%
EUROPE&ASIE	6,829	65%	6,1565	70%	5,053	65%	-18%
S/T Etranger	44,748	81%	51,091	74%	58,940	71%	15%
TOTAL	79,526	70%	124,553	96%	89,561	57%	-28%

La charge sinistre par marché en 2019 se présente comme suit :



Bien que **Le marché Tunisien** continu de consolider et de développer le portefeuille d'affaires, il a supporté en 2019 la survenance de quelques sinistres importants (Cogitel, Tunis Air ...), sans pour autant aggravé la charge sinistre où elle a enregistré une diminution de 58% par rapport à l'année 2018 et un ratio S/P global DE 42% contre un ratio de 122% en 2018 ;

La charge sinistres en provenance du **marché Etranger** a connu une aggravation de 15% pour atteindre 58,940 MDT contre 51 MDT en 2018, Expliquée par la survenance de quelques sinistres importants touchant principalement les zone des pays arabes et de l'Afrique ;

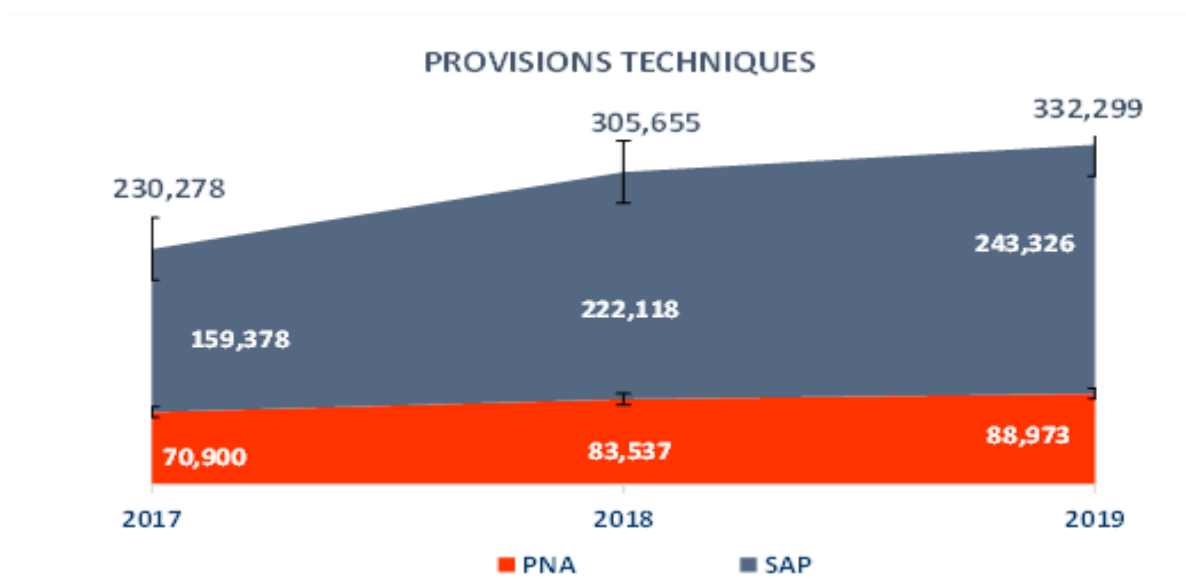
Le Ratio de sinistralité du marché Etranger s'est situé à 71% contre 74% en 2018 et 81% en 2017.

Les Provisions Techniques :

Les provisions techniques constituées, des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres à payer, ont atteint **332,299 MDT** en 2019 contre 305,655 MDT l'exercice précédent, enregistrant un **renforcement de 9%**.

Par nature de provisions, les provisions pour sinistres à payer représentent **73%** des totales provisions techniques et sont en hausse de 10% par rapport au 31/12/2018.

L'évolution des provisions techniques se présentent comme suit :



Les provisions techniques ont été renforcées durant ces trois dernières années passant de 231 MDT en 2017 à 332,299 MDT en 2019 et ce suite au changement de la méthodologie dans le cadre d'une préparation progressive à la norme IFRS, conjuguée à la survenance de quelques sinistres importants (incendie) sur le marché Etranger.

EN MDT

PROVISIONS TECHNIQUES	2017	2018	2019	Evol
Conventionnelle	148,660	170,776	182,893	7%
Facultative	82,426	134,879	149,406	11%
TOTAL	231,087	305,655	332,299	9%

Une hausse des provisions techniques des **acceptations conventionnelles** de 7% suite à une hausse des provisions pour sinistres à payer sur l'Etranger.

Les provisions techniques des **acceptations facultatives** ont enregistré un renforcement de 11%, expliquée par la hausse des provisions pour sinistre relative aux branches Incendie, Engineering, Transport et Vie.

Résultat Technique Acceptation :

L'activité de l'acceptation a poursuivi son développement courant l'année **2019** malgré un environnement économique assez difficile, en effet, la politique de souscription qui s'appuie sur une vision de partenariat avec les cédantes, a démontré que Tunis Re n'épargne aucun effort à déployer ses compétences et ses ressources dans le but de leurs offrir des capacités en adéquations avec les nouveaux risques ainsi qu'à la création de valeur.

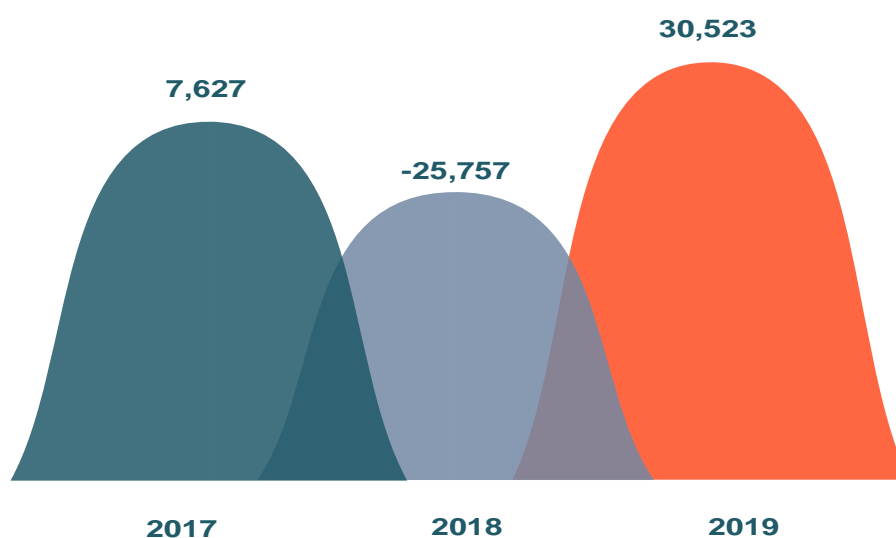
Le résultat technique des acceptations en 2019 a dégagé **un excédent de 30,523 MDT** contre un déficit de 27,9MDT en 2018, année exceptionnelle en terme de sinistralité.

Evolution du résultat par nature d'acceptation :

EN MDT

RESULTAT ACCEPTATION	2017	2018	2019	Evol
Conventionnelle	6,442	3,234	9,122	182%
Facultative	1,184	- 31,147	21,401	169%
TOTAL	7,627	- 27,913	30,523	209%

EN MDT



Par nature d'affaire, le résultat **des acceptations conventionnelles** dégage un excédent de 9,122 MDT en hausse par rapport au 31.12.2018, suite à l'amélioration de la sinistralité en 2019.

Concernant **les affaires facultatives**, le résultat est un surplus de 21,401MDT, en nette amélioration par rapport au résultat 2018, qui était une année exceptionnelle, impacté par une forte sinistralité.

B-L'ACTIVITE RETAKAFUL :

Dans le cadre de la diversification de son activité, Tunis Re est pionnière dans la promotion de la Réassurance takaful en Tunisie, en offrant une panoplie de couverture en adéquation avec les besoins des professionnels de l'assurance islamique.

L'activité Retakaful continue son essor pour réaliser au terme de l'exercice 2019 une progression de 30% et accompli 108% des prévisions de 2019.

Par nature d'acceptation, l'évolution du chiffre d'affaires se présente comme suit :

							En MDT	
CHIFFRES D'AFFAIRES	2017	2018	PROBABLE	2019	ST	Taux de Réal	Evol	
A. CONVENTIONNELLE	7,420	9,004	10,373	11,654	63%	112%	29%	
A. FACULTATIVE	3,414	5,318	6,931	6,977	37%	101%	31%	
TOTAL	10,834	14,322	17,304	18,631	100%	108%	30%	

En effet, le chiffre d'affaires de Tunis Re a atteint 18,631MDT contre 14,322 MDT en 2018, réparti entre des hausses de 29% en acceptation conventionnelles et une croissance de 31% en affaires facultatives. En effet, la branche retakaful présente de réelle opportunité de développement principalement sur le marché des Pays Arabes.

Par zone l'évolution du chiffre d'affaires Retakaful se présente comme suit :

						EN MDT	
	2017	2018	2019	ST	Evol		
Tunisie	2,469	2,798	2,917	16%	4%		
Maghreb	0,572	0,771	0,754	4%	-2%		
P.Arabes	7,622	10,235	14,374	77%	40%		
Afrique	0,044	0,031	0,140	1%	354%		
Asie	0,127	0,486	0,447	2%	-8%		
TOTAL	10,834	14,322	18,631	100%	30%		

Par marché, au 31/12/2019, les primes Retakaful ont réalisé des hausses au niveau des marchés clés, +4% sur le marché Tunisien, +40% sur le marché Arabes et 354% sur le marché africain. Néanmoins des baisses sont enregistrées sur le marché Maghrébin (-2%) et (-8%) sur le marché asiatique, expliquées par une baisse de l'aliment estimé.

La Charge Sinistres des Acceptations Retakaful :

Après un cycle de faible sinistralité, l'activité Retakaful a enregistré au 31/12/2019 une aggravation de 11% de la charge sinistre global, pour atteindre ainsi, un montant de 11,319 MDT contre 10,221 MDT en 2018. Comparée aux prévisions de charges 2019, le taux de réalisation est de 92%.

Par nature d'acceptation la charge sinistres a évolué comme suit :

CHARGES SINISTRES	En MDT							
	2017	S/P	2018	S/P	2019	ST	S/P	Evol
A. CONVENTIONNELLE	4,565	60%	5,915	71%	7,258	64%	69%	23%
A. FACULTATIVE	2,631	102%	4,306	97%	4,061	36%	59%	-6%
TOTAL	7,196	70%	10,221	80%	11,319	100%	65%	11%

Le ratio de sinistralité est de 65% contre 80% au 31/12/2018, Cette amélioration vient suite à la baisse de la sinistralité en 2019 après une année 2018 exceptionnelle en terme de sinistralité.

Le Résultat acceptation Retakaful :

Le résultat des acceptations Retakaful a dégagé un excédent de 1,664 MDT, ce résultat traduit la recherche continue de la valeur ajoutée ainsi que l'amélioration de la sinistralité, cette branche continue à se développer, grâce au potentiel d'affaires qui se présente au niveau national et régional.

RESULTAT RETAKAFUL	En MDT				
	2017	2018	2019	ST	Evol
A. CONVENTIONNELLE	1,070	0,246	0,336	20%	37%
A. FACULTATIVE	-0,562	-0,911	1,328	80%	246%
TOTAL	0,507	-0,666	1,664	100%	350%

Le résultat technique net de l'activité Retakaful :

	En MDT			
	2017	2018	2019	Evol
Prime Acceptation	10,834	14,322	18,631	30%
Prime Rétrocession	2,279	3,676	5,801	58%
Rétention	8,555	10,646	12,830	21%
Taux de Rétrocession	21%	26%	31%	21%
Charge Sin Acc	7,196	10,221	11,319	11%
Charge Sin Rétro	1,871	1,723	2,651	54%
Charge Sin Nette	5,324	8,499	8,668	2%
Taux de Sinistralité Net	64%	87%	68%	-22%
Résultat Acceptation	0,507	- 0,666	1,664	350%
Résultat Rétro	- 0,510	0,281	0,500	78%
Résultat Technique	1,017	- 0,946	1,164	223%

- ✓ La prime nette retakaful au 31/12/2019 a enregistré une progression de 21% passant de 10,646 MDT en 2018 à, 12,830 MDT, dépassant les prévisions 2019 de trois points.
- ✓ Le taux de rétrocession se situe à 31% contre 26% en 2018.
- ✓ La charge sinistre nette a enregistré une légère hausse de 2% par rapport au 31.12.2018. Toutefois, le ratio de sinistralité a réalisé une amélioration notable passant de 87% en 2018 à 68% en 2019,
- ✓ Le résultat technique net de la branche retakaful a réalisé un excédent de 1,164MT au terme de l'année 2019.

C- La Rétrocession

LES PRIMES RETROCEDEES :

La prime rétrocédée pour 2019 marque une hausse de 36% par rapport au 31/12/2018 pour atteindre un montant de 76,416 MDT, expliquée d'une part, par l'augmentation du chiffre d'affaires au niveau de l'acceptation et principalement au niveau des affaires facultatives et d'autre part par le renforcement de notre programme de rétrocession par l'achat d'une couverture supplémentaire dotant nos participations sur l'Etranger d'une plus large protection.

	MDT			
Prime Rétro	2017	2018	2019	Evol
CONVENTIONNELLE	35,581	42,572	54,965	29%
FACULTATIVE	13,829	13,507	21,451	59%
TOTAL RETROCESSION	49,410	56,079	76,416	36%

Les primes cédées en rétrocession ont enregistré sur les trois dernières années, une évolution moyenne de 20%, expliquée par l'augmentation des coûts de couverture à l'échelle internationale, qui devient de plus en plus exigeant en terme des types de garanties couverts ;

Les acceptations facultatives présentent un taux de rétrocession important, en raison du coût élevé de la couverture des affaires Pools qui sont fortement rétrocédées. De ce fait le niveau de la rétention globale s'est situé à 70% contre 61% en 2018. Sans tenir compte des affaires Pools, le taux de rétention serait de **59,7%**.

Rétrocession par branche

BRANCHES	2017	TX RETRO	2018	TX RETRO	2019	TX RETRO	Evol
INCENDIE	21,375	44%	27,854	46%	38,082	58%	37%
ARD	1,132	7%	1,254	6%	1,587	7%	26%
ENGINEERING	4,792	33%	5,453	34%	7,722	49%	42%
R C DECENNALE	7,066	90%	5,814	88%	4,617	88%	-21%
TRSP. CORPS	2,622	58%	3,318	59%	6,123	65%	85%
TRSP. FAC	1,348	17%	1,542	16%	2,184	21%	42%
ENERGIE	0,448	20%	1,131	42%	1,357	33%	20%
AVIATION	10,418	92%	9,440	85%	14,479	97%	53%
VIE	0,209	3%	0,273	3%	0,266	2%	-2%
TOTAL	49,410	41%	56,079	39%	76,416	47%	36%

L'analyse par branche dégage des hausses de la prime de rétrocession au niveau de la branche incendie ainsi que des branches marines ayant subies le coût d'une forte sinistralité durant le dernier quinquennat.

LA CHARGE SINISTRES RETROCESSION :

La charge sinistre de la rétrocession a atteint 34,726 MDT en 2019 contre 66,879 MDT en 2018, soit une baisse de 48%. Notons que le programme de la rétrocession a supporté 39% de la charge sinistre brute.

CHARGE SINISTRE PAR NATURE DE RETROCESSION

CHARGE SINISTRE RETRO	2017	2018	2019	Evol
CONVENTIONNELLE	26,018	31,638	30,704	-3%
FACULTATIVE	9,161	35,240	4,022	-89%
TOTAL RETROCESSION	35,179	66,879	34,726	-48%
S/P RETROCESSION	80%	138%	50%	-64%

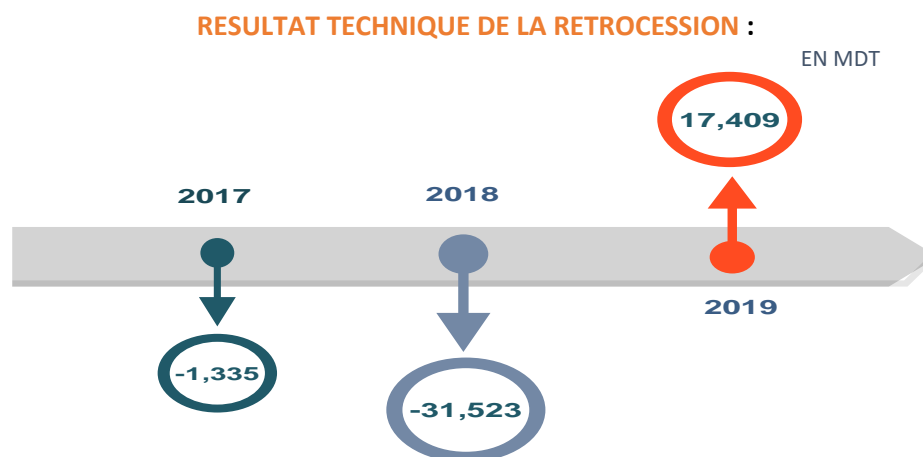
Par type de rétrocession, la charge sinistre rétrocession conventionnelle a enregistré une baisse de 3% par rapport à 2018, contre une amélioration plus importante au niveau de la rétrocession facultative -89%, expliqué par le retour de la sinistralité à son niveau ordinaire après deux années consécutives de sinistralité aggravées.

Le ratio de sinistralité, S/P de la rétrocession est de 50% en amélioration par rapport à 2018 et 2017.

LE RESULTAT TECHNIQUE RETROCESION :

L'exercice 2019 clôture avec un résultat technique bénéficiaire pour les rétrocessionnaires de 17,409 MDT contre -31,523 MDT en 2018, suivant la tendance en acceptation.

Par nature d'affaires, le résultat de la rétrocession se présente comme suit :



LE RESULTAT TECHNIQUE NET DE RETROCESSION :

L'analyse de l'activité technique après rétrocession fait ressortir à la clôture de l'exercice 2019 un résultat technique de 13,145 MDT contre 3,610 MDT en 2018, **en progression de 264%** ;

Après Affectation des frais d'administration et du résultat analytique, l'activité a dégagé un déficit de 1,162 MDT ;

	En MDT			
RESULTAT TECHNIQUE NET	2017	2018	2019	EVOL
PRIME NETTE	72,263	85,958	85,720	0%
PRIME ACQUISE NETTE	70,784	80,847	87,269	8%
CH.SINISTRE NETTE	44,347	57,674	54,835	-5%
CH.ACQUISITION NETTE	19,575	21,719	21,705	0%
S/P NET	63%	71%	62,8%	-12%
RESULTAT NET AVANT F.A	8,962	3,610	13,145	264%
Résultat Après Affectation Analytique	3,761	8,659	-1,162	-113%
RATIO COMBINET NET	102%	108%	99,6%	-8%

Les éléments techniques en nette de rétrocession font ressortir :

- ✓ Une stabilisation de la prime retenue pour atteindre 85,720 MDT.
- ✓ Une progression de 8% pour la prime acquise nette.
- ✓ Une Amélioration de la charge sinistre nette de 5% ;
- ✓ Un allègement du Ratio de sinistralité Nette de 8 points pour se situer à 62,8 contre 71% en 2018.
- ✓ Un Ratio combiné Net passant de 108% en 2018 à 99,6% en 2019.

ANALYSE DES RATIOS PAR BRANCHE

La répartition des principaux ratios techniques par branche en 2019 et 2018 sérieusement touchés par une sinistralité exceptionnelle, ayant affecté pratiquement toutes les branches.

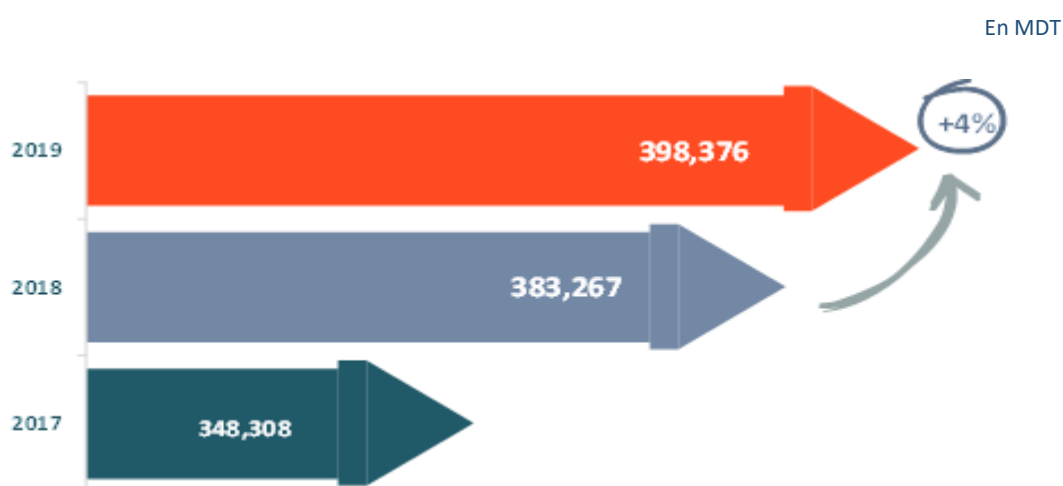
BRANCHE	2018			2019			EVOL		
	Réalizations			Réalizations					
	Ratio F.Gestion	S/P	Ratio Combine	Ratio F.Gestion	S/P	Ratio Combine	Ratio F.Gestion	S/P	Ratio Combine
INCENDIE	35,2%	87,3%	122,5%	39,3%	55,5%	94,9%	12%	-36%	-23%
ARD	26,5%	49,9%	76,4%	24,2%	70,0%	94,2%	-9%	40%	23%
R. TECHNIQUES	43,2%	74,4%	117,6%	48,7%	69,1%	117,8%	13%	-7%	0%
TRANSPORT	46,3%	65,6%	111,9%	43,3%	68,1%	111,5%	-6%	4%	0%
AVIATION	55,6%	101,7%	157,4%	155,5%	-196,3%	-40,8%	180%	-293%	-126%
VIE	40,2%	53,2%	93,4%	33,7%	67,4%	101,1%	-16%	27%	8%
Total	36,9%	71,3%	108,3%	36,7%	62,8%	99,6%	-1%	-12%	-8%

*Le ratio frais de gestion comporte les charges d'acquisitions plus les frais d'administration.

D- L'ACTIVITE FINANCIERE :

Les placements de Tunis Re englobent les placements financiers, monétaires, immobiliers et des dépôts auprès des cédantes. Ils s'élèvent en 2019 à **398,376 MDT** contre 383,267 MDT en 2018 et 348,308 MDT en 2017, soit **des évolutions** respectives de **4%** et de 10%. Par rapport aux objectifs 2019, les placements ont marqué un dépassement de 2,414 MDT.

Les données relatives aux placements seront présentées avant amortissement et provisions et ne comprennent pas les liquidités auprès des établissements bancaires et ce en adéquation avec la structure des états financiers.



PRESENTATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS :

En MDT

RUBRIQUES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019	
	Placements	Placements	Evol
Placements immobiliers	9,806	9,856	1%
Actions et Titres à Revenu Variable	46,099	46,620	1%
Obligations et Titres à Revenu Fixe	214,062	224,714	5%
Dépôt auprès des cédantes	103,385	107,097	4%
Autres	1,129	1,132	0%
S/T Placements ordinaires	374,481	389,419	4%
Placement Re Takaful	8,786	8,958	2%
Total	383,267	398,376	4%

Dans le but d'une meilleure gestion de la liquidité de la société, les placements sont classés en catégories conciliant aussi bien, un bon niveau de liquidité qu'un faible niveau de risque, tout en garantissant un rendement minimum satisfaisant.

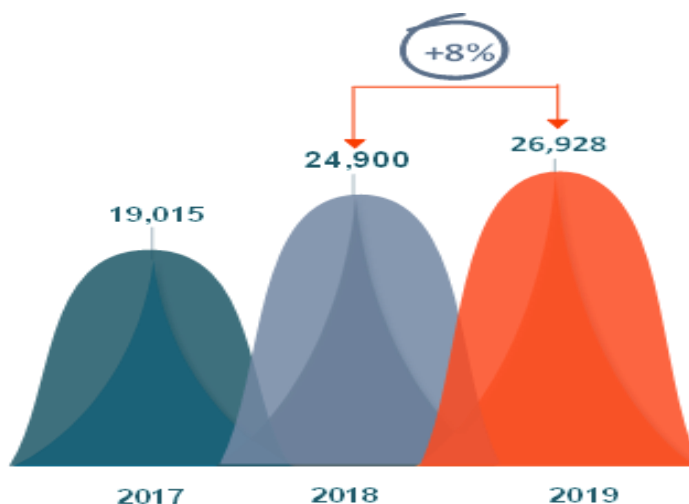
- ✓ **Les placements immobiliers**, totalisent un montant de 9,856 MDT en légère hausse par rapport au 31.12.2018 et représentent 3% du total placement en 2019,
- ✓ **Les placements à revenus variables**, constitués des actions cotées, des participations, des titres d'OPCVM, totalisant au 31/12/2019, un montant de 46,620 MDT contre 46MDT en 2018 soit une variation de 1%.

Le choix des placements sur le marché financier est motivé par la recherche d'une meilleure rentabilité du portefeuille global, tout en assurant un niveau de liquidité confortable.

- ✓ **Les placements à revenus fixe** constitués des titres émis par l'Etat, des comptes à court et à long termes et des placements en devises. Ces placements qui représentent 56% du total placement, ont atteint au 31/12/2019 un montant de 225 MDT contre 214 MDT en 2018 soit en hausse de 5%.
- ✓ **Les dépôts auprès des cédantes** : Les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques représentant 27% du total placement, ont atteint au 31/12/2019 un montant de 107 MDT, en hausse de 4% par rapport à 2018.
- ✓ **Les Placements de l'activité Retakaful** : Ces placements comprennent les avoirs en devises, les dépôts auprès des cédantes et le « seed capital ». A fin 2019, ils totalisent 8,958 MDT en évolution de 2%, représentant 2% du total des placements.

Les Produits des Placements :

Avec un portefeuille varié et diversifié, misant sur des actifs à forte rentabilité et à un niveau de risque raisonnable, Tunis Re a pu réaliser des produits sur les placements de 26,928 MDT en 2019 contre 24,900 MDT en 2018 soit **une hausse de 8%**. Cette croissance est favorisée par d'une part le développement des flux techniques, ainsi que par la conjoncture exceptionnelle du marché financier et monétaire, où le TMM a continuer à enregistré plusieurs hausses en 2019.



Le détail des produits par catégorie de placement se présente comme suit :

En MDT

RUBRIQUES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019	
	Produit	Produit	Evol
Placements immobiliers	1,019	1,066	5%
Actions et Titres à Revenu Variable	5,645	2,940	-48%
Obligations et Titres à Revenu Fixe	15,574	19,938	28%
Dépôt auprès des cédantes	2,155	2,385	11%
Autres	0,110	0,127	15%
S/T Placements ordinaires	24,503	26,456	8%
Placement Re Takaful	0,397	0,472	19%
Total	24,900	26,928	8%

L'analyse par catégorie des produits des placements montre les évolutions suivantes :

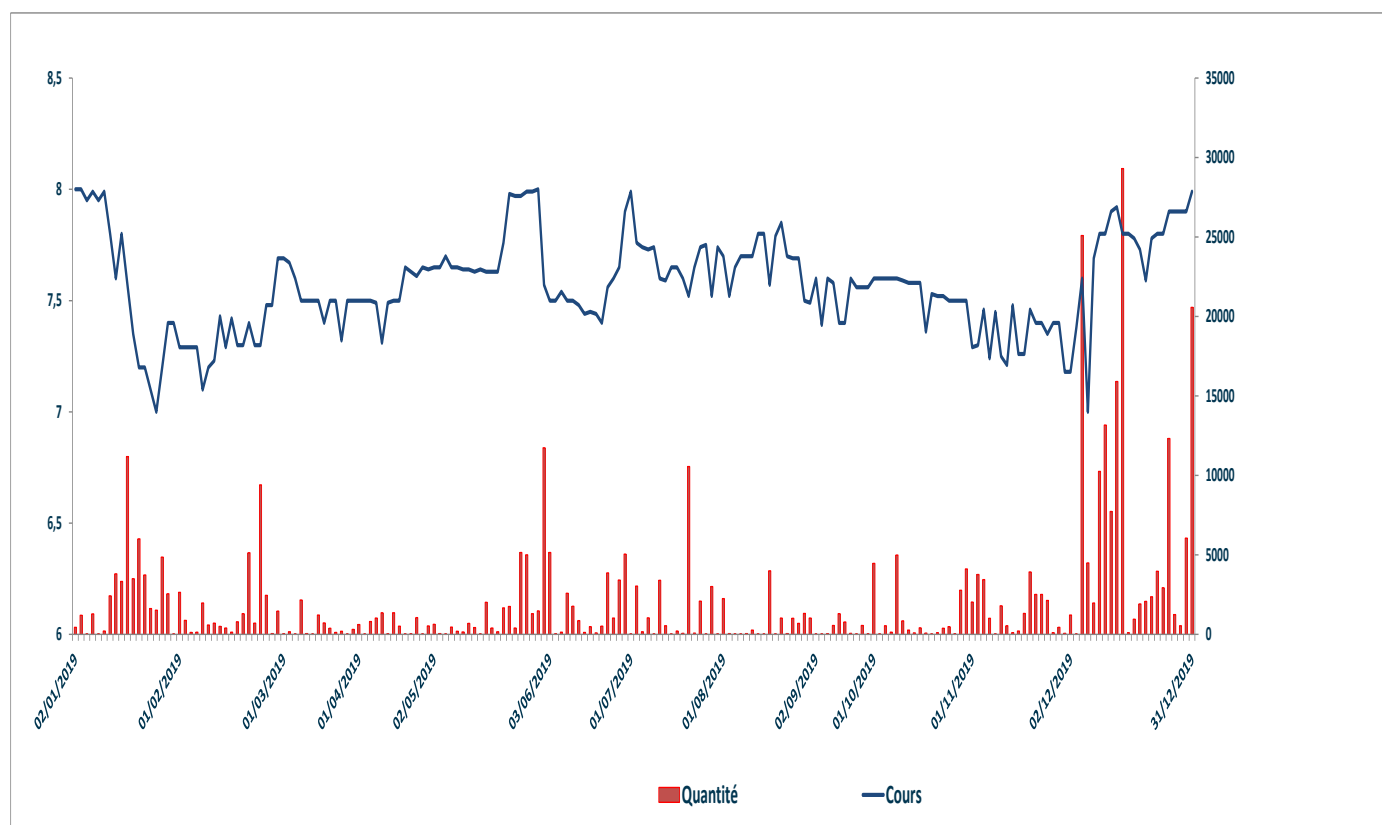
- **Les placements immobiliers** ont dégagé un revenu en hausse de 5%, pour atteindre 1,066 MDT, ce revenu réunit les loyers collectés sur les placements immobiliers hors exploitation et le loyer théorique du nouveau siège social.
- **Les placements à revenus variables** au terme de l'année 2019 se sont soldés par un produit de 2,940 MDT en baisse de 48%, expliquée par d'une part la réalisation de plus-values sur cession d'actif financier en 2018, ainsi que par les difficultés que rencontre le marché financier à savoir une stagnation de l'offre et manque d'opportunité de placement d'autre part.
- **Les placements à revenus fixes** ont évolué de 28% passant de 15,574 MDT au 31/12/2018 à 19,938 MDT. Cette évolution s'explique par la hausse du TMM favorisant ainsi un bon taux de placement monétaire.
- **Les autres revenus** constitués essentiellement des dépôts auprès des cédantes, dégagent un produit de 2,385 MDT en hausse de 11% par rapport à 2018.
- **Les revenus des placements de l'activité Retakaful** affichent une hausse de 19% pour atteindre 0,472 MDT.

EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE EN 2019.

L'activité boursière a été marquée en 2019 par une conjoncture nationale très difficile pour l'investisseur désorienté par le manque de visibilité et le climat d'attentisme, favorisés par les échéances électorales, ainsi que par le mouvement haussier des taux et par conséquent un arbitrage des investisseurs en faveur des placements monétaires.

Durant l'année 2019, le volume global des échanges a enregistré un repli de 12,2% pour atteindre 3,367 milliards de Dinars contre 3 837 milliards de Dinars en 2018. Les volumes échangés sur la Cote de la Bourse ont accaparé 47,2% du volume global des échanges,

Le titre Tunis Re –TRE reste stable, il se positionne comme un titre à bon rendement en dividende, clôturant l'année 2019 avec un cours moyen de 7,6 dinars.

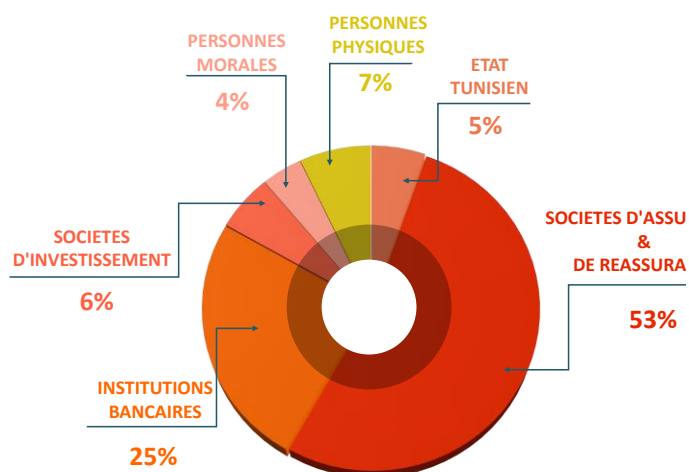


Actionnariat de Tunis Re: Un Actionnariat de Qualité.

La composition de l'actionnariat de Tunis Re est caractérisée par une part prépondérante pour les sociétés d'assurances et de réassurance (53%), où la COMAR détient 15,3% suivi par la STAR avec une part de 14,9%.

Le secteur bancaire est fortement représenté dans la structure du capital de Tunis Re et principalement la Banque Nationale Agricole " BNA " avec une part de 18,9%.

Le caractère stratégique de l'activité de réassurance pousse l'Etat tunisien à maintenir sa part de 5,3%.



Actionnaires	Nombre	Part
ETAT TUNISIEN	1 067 720	5,3%
Banque National Agricole (B.N.A)	3 789 670	18,9%
ASSURANCES STAR	2 982 579	14,9%
ASSURANCES COMAR	3 064 226	15,3%
AUTRES SOCIETES D'ASSURANCE & DE REASSURANCE	4 510 545	22,6%
AUTRES INSTITUTIONS BANCAIRES	1 229 257	6,1%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT	1 136 255	5,7%
PERSONNES MORALES	807 020	4,0%
PERSONNES PHYSIQUES	1 097 952	5,5%
AUTRES	314 776	1,6%
TOTAL	20 000 000	100%

LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux de Tunis Re au titre de l'exercice 2019 ont atteint **12,854 MDT** contre 11,952 MDT en 2018, soit une évolution de 7,5%. Ces frais sont composés principalement des charges Salariales à raison de 59% , des frais d'entretien et de réparations, d'honoraires au tiers et des dotations aux amortissements.

Les frais d'administration, comportent aussi bien la part des frais généraux affecté à l'activité technique, les frais de gestion de contrat et de gestion de sinistre que les frais de placement et les frais wakala ; ces frais totalisent au terme de l'année 2019, **13,229 MDT** contre 12,562MDT en hausse de 5%. Rapportés au chiffre d'affaires, ces frais d'administration représentent **8%**.

LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Tunis Re, a démontré durant les années précédentes sa capacité à créer de la valeur ajoutée et à fructifier ses ressources, malgré les conditions extrêmement difficiles sur les marchés régionaux et internationaux.

Aujourd'hui, grâce à son bon positionnement concurrentiel, à sa bonne solidité financière et à la maîtrise de ses ratios prudentiels, Tunis Re est en mesure de réussir une croissance rentable et durable.

L'année **2019**, fait ressortir tout activité confondue **un résultat bénéficiaire** avant impôt de **15 284 153 DT**. Après Impôt ce résultat **s'établit à 11 654 742** dinars après impôt, contre **17 102 916** dinars en 2018, **en baisse de 46,7%** .

Le Résultat de cet exercice a été impacté par :

- Le réajustement à la baisse du CA pour 2MDT suite COVID-19
- Le renforcement des PT pour un Montant Sup de 2,5 MDT dans le cadre de la nouvelle approche et en harmonie avec les directives prudentielles de la circulaire du CGA
- la fluctuation des différentes monnaies étrangères par rapport au dinar tunisien estimé à une perte nette de change de 5,2 MDT

Par ailleurs, Il est à signaler, que ce résultat de l'exercice 2019, comporte une contribution exceptionnelle au budget de l'Etat, conjugué à l'impact de la fluctuation des différentes monnaies étrangères par rapport au dinar tunisien.

LES ACTIONS COMMERCIALES.

Les actions Commerciales pour l'année 2019 :

La campagne commerciale :

Afin de réaliser les objectifs retenus au niveau de notre plan de développement, TUNIS RE cherche à se développer principalement sur les marchés qui présentent des structures similaires au marché tunisien, tels que les marchés africains, maghrébins et arabes.

La réalisation de ces objectifs doit s'établir en conformité avec la politique de souscription sélective et rigoureuse de la société qui permet de générer des excédents techniques de nos souscriptions permettant de rémunérer le capital social.

Des actions commerciales ont été menées au cours de l'année 2019 pour préparer la campagne de renouvellement des mois d'Avril et de Juillet 2019 ainsi que de Janvier 2020.

Elles s'inscrivent dans un cadre de développement global permettant :

- Le maintien du portefeuille existant tout en essayant d'augmenter nos parts sur les affaires équilibrées ou bénéficiaires.
- La réalisation des nouvelles affaires bénéficiaires.
- Le désengagement des affaires présentant un déficit chronique.
- Le développement des relations directes avec nos cédantes chaque fois que l'opportunité sera présente.

Ce programme commercial a pour objectifs :

- La confirmation de la présence de TUNIS RE sur les marchés arabes, maghrébins et africains et notamment les marchés africains et des pays du golfe qui continuent d'offrir des perspectives de croissance importantes.
- La prospection de ces marchés et le développement de nos souscriptions, et par conséquent l'augmentation de notre chiffre d'affaire.
- L'échange des expériences à travers le contact avec les responsables et les compétences existantes.
- La collecte des informations importantes sur ces marchés et éventuellement sur d'autres marchés.
- La présentation de notre politique de souscription lors du renouvellement des traités avec ses marchés.
- Le suivi du développement de la situation des affaires en portefeuille.

Les visites de marchés et la participation aux manifestations régionales et internationales nous rapprochent de nos partenaires traditionnels et nous permettent d'entrer en contact avec de nouvelles compagnies surtout celles se trouvant dans des marchés auxquels nous ne rendons pas visite.

A cet effet, des visites commerciales aux marchés cibles avec la participation à quelques manifestations régionales ont été effectuées :

Manifestations Régionales :

- 43^{ème} Assemblée Générale Annuelle de **la FANAF**, Tunis, du 17 au 21 Février 2019.
- 6^{ème} **Rendez-vous de Casablanca** de l'Assurance, Casablanca les 03 et 04 Avril 2019.
- 46^{ème} Conférence et Ass. Générale Annuelle de **l'OAA**, Afrique du Sud du 09 au 12 Juin 2019.
- 42^{ème} Conférence Annuelle de **l'OESAI**, Rwanda du 25 au 28 Août 2019
- 26^{ème} Conférence et Assemblée Générale **du FAIR**, Maroc du 23 au 25 Septembre 2019
- 24^{ème} **Forum de la Réassurance Africaine**, Tunisie, du 06 au 08 Octobre 2019.
- 2^{ème} **Rendez-vous de Charm El Cheikh**, Egypte du 11 au 14 Novembre 2019.

Consciente de son rôle de soutien au marché Tunisien, Tunis Re, œuvre sans cesse à offrir son assistance et son savoir-faire à ses différents partenaires, en effet, courant l'année 2019, Tunis Re a organisé plusieurs workshop et séminaires au profit du marché :

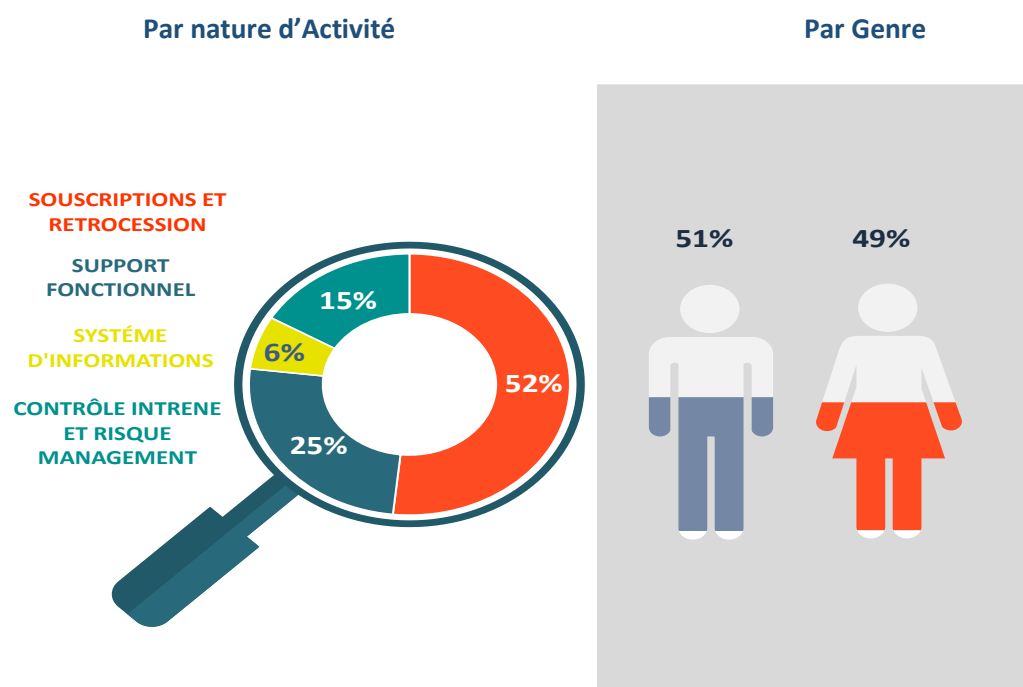
- Des Workshop sur le référentiel de tarification, à la suite de l'élaboration d'un guide de tarification du risque incendie par notre équipe d'ingénieurs et de souscripteurs qui ont aussi développé un logiciel permettant aux souscripteurs du marché de déterminer le tarif technique pour chaque risque.
- Un Séminaire sur l'Entreprise risque Management au mois de juin 2019.
- Un Séminaire sous le thème crédit et caution au mois d'octobre 2019.

Bilan Social :

Se Préparer pour des défis futurs, en prévoyant l'évolution rapide de l'environnement de réassurance :

Tunis Re, doté d'une expérience de 39 ans, âge de la maturité, l'ancienneté moyenne des employés est de 24 ans.

L'effectif au 31.12.2019 est de **91 employés** réparti comme suit :



Orienté vers l'avenir, la stratégie du Tunis Re en termes d'organisation de travail, favorise le renforcement des relations à multiples facettes entre les cadres, dans le but de conclure avec succès leurs projets et ce en attirant les nouvelles compétences et le savoir-faire disponible dans la société.

En effet, Tunis Re a mis en œuvre une stratégie ressources humaine basée sur la création d'une dynamique interne responsable, lui permettant de relever les défis futurs face à l'évolution rapide de l'environnement de la réassurance, et ce dans une optique de développer l'expertise métier et améliorer la performance de la société.

Concernant la stratégie de recrutement, Tunis Re, choisi ces candidats selon des profils bien ciblés, favorisant les spécialités d'actuariat, d'ingénierie statistique et industrielles, à travers le système de parrainage (Paris Dauphine et de l'IFID).

Plusieurs actions de formation ont été réalisées courant l'année 2019, ayant concerné la quasi-totalité des employés, touchant aussi bien les aspects, techniques de l'assurance et de la réassurance que financiers et gestion des ressources humaines.

Gouvernance et Gestion Interne :

La gestion des risques de l'entreprise et le système de contrôle interne, forment une partie intégrale de la gouvernance de l'entreprise :

La Gouvernance				
<p>Le Conseil d'administration: détermine les orientations de l'activité de la société, veille à leur mise en œuvre, contrôle la gestion de la direction, il suit la campagne de renouvellement des traités, le plan de développement de la société, arrête les états financiers à certifier par le commissaire aux comptes et approuve l'organisation de la société.</p>	<p>Le comité permanent d'audit: s'est doté de deux missions essentielles :</p> <p>Mission comptable: comprenant notamment l'analyse des documents financiers , l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, le pilotage de la sélection du commissaire aux comptes.</p> <p>Missions de contrôle interne : Assurer la mise en place du système de contrôle interne performant , la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.</p>	<p>Les Comités émanant du Conseil d'Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comité des Risques: est chargé de : Suivre les activités de gestion des risques au sein de l' entité; Développer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques ; - Le comité des Placements: chargé de définir la politique générale de placements et de veiller à une gestion efficace et prudente des placements en adéquation avec les engagements de l'entreprise. - Le comité de rémunération et de nomination chargé d'arrêter la politique de rémunération, de nomination, de recrutement et de relève des cadres de Tunis Re. 	<p>L'audit externe :Les états financiers arrêtés, font l'objet d'un audit externe assuré par le commissaire aux comptes pour le volet réassurance conventionnelle et par le Superviseur Charia pour le volet takaful.</p> <p>Le système d'information fait l'objet périodiquement d'un examen approfondi par un cabinet externe.</p>	<p>Les comités internes dont essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le comité directeur •Le comité de recouvrement •Le comité informatique •Le comité de souscription •Le comité de gestion des sinistres majeurs. •Le comité de sécurité du système d'information •Le comité de remunération et de nomination.

Dans le but d'asseoir un bon système de contrôle interne efficace et performant, la société a mis en place des structures de contrôle à savoir les directions Contrôle de gestion, Audit interne et Risk management dont le rôle est de mettre en œuvre des contrôles permanents et à posteriori de nature à contenir les risques encourus par l'entreprise. Les auditeurs internes de la société ainsi que le commissaire aux comptes sont les garants de la bonne application des règles de contrôle interne à travers leurs missions périodiques.

Soucieuse d'apporter le maximum de garantie aux partenaires et actionnaires, Tunis Re est évaluée annuellement et depuis 2008, par une des plus grandes agences de notations spécialisée en matière des assurances qui est l'agence AM Best. Malgré le contexte difficile du pays et de la région, l'AM Best a reconfirmé au mois de juillet 2019 la note de la société de B+ (bien) avec perspectives stables et à bbb- la note d'émetteur de crédit.

La capitalisation ajustée au risque de Tunis Re reste solide, avec une assise financière suffisante pour soutenir le profil de risque de l'entreprise. Tunis Re se prévaut d'un bon rendement d'exploitation au cours des dernières années avec une amélioration de la rentabilité de souscription.

Tout en parvenant à évoluer dans un environnement d'exploitation difficile au cours des dernières années, Tunis Re continue de développer progressivement sa diversification géographique, en s'ouvrant de plus en plus vers le marché international.

Notation	Solidité Financière	Emetteur de credit	Outlook
10/07/2015	B+	bbb-	Stable
21/07/2016	B+	bbb-	Stable
27/07/2017	B+	bbb-	Stable
26/07/2018	B+	bbb-	Stable
24/07/2019	B+	bbb-	Stable

Les dernières notations, démontrent bien, la persévérance de Tunis Re à se maintenir à un niveau convenable en terme de performances financières et techniques, malgré les bouleversements vécus par la Tunisie, sachant que, la notation du pays impacte sensiblement celle de la société.

C'est dans ce cadre que Tunis Re a procédé à une notation nationale via l'Agence de Notation Fitch Rating qui lui a attribué le 03 février 2020, le rating (national IFS) « Insurer Financial Strength » de « AA- (tun) » très fort avec des perspectives positives.

Cette notation vient appuyer davantage le positionnement de Tunis Re en tant que réassureur national de premier ordre sur son marché domestique et lui permet de se confirmer aussi sur le marché régional.

Confirmant la qualité de son activité financière, Tunis Re a été encore certifiée conforme au standard financier MSI 20000 au cours de l'année 2019. Certification qui lui est attribuée officiellement de l'institut de la bourse de Paris, représenté par Maghreb Corporate.

EXTRAITS STATUTAIRES :

ARTICLE 22.- ADJONCTIONS REMPLACEMENTS :

En cas de vacance d'un poste du conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge de référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 35 – DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE :

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent participer à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'actionnaire doit être titulaire d'au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les dix (10) actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial

Toutefois, les personnes morales sont valablement représentées, soit par un de leurs représentants légaux ou par leur délégué investi d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal ou son délégué soit personnellement actionnaire ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées : Ordinaire et Extraordinaire, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 14 ci-dessus, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est dit à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

ARTICLE 39 – DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de l'application des dispositions légales visant les Assemblées Constitutives ou Extraordinaires.

En cas de vote par correspondance, l'actionnaire doit utiliser le formulaire spécial mis à sa disposition à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 48.- REPARTITION DES BENEFICES - DIVIDENDES - PAIEMENT DES DIVIDENDES :

Les produits annuels de la société, composés des revenus et des gains à l'inventaire, après déduction des charges et des provisions techniques telles qu'elles sont définies par les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurances, de toutes charges et provisions non techniques notamment les charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent le résultat comptable net.

L'excédent du résultat comptable net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, constitue le bénéfice distribuable après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé :

- une somme pour alimenter le fonds social au profit du personnel.
- les dividendes à servir aux actions, fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le solde est affecté aux résultats reportés.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration entre les mains des Actionnaires.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de répétition sauf dans les cas suivants :

- si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions législatives.
- s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

L'action en répétition fictif se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution. Elle se prescrit en tous les cas par dix ans à partir de la date de la décision de distribution. Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.